



DÉCISION DU MAIRE

N° 2025/08

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE AU TITRE DE L'AIDE AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2022/39 du 29 septembre 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU la circulaire d'application du plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 14 janvier 2022,

CONSIDÉRANT le souhait de la commune et notamment la bibliothèque LACHESNAYE d'accueillir mieux et plus largement les usagers quels qu'ils soient, au travers de conférences, conseils, ateliers, animations ou expositions,

CONSIDÉRANT que ce projet est éligible à hauteur de 50% du montant HT au titre de l'aide aux projets de développement du Conseil Départemental, (Bibliothèques publiques des communes de + de 5 000 habitants – Bibliothèques publiques des EPCI de + de 25 000 habitants – Organismes accueillant des publics spécifiques),

CONSIDÉRANT le projet proposé sur 3 ans intitulé « Tous différents », pour développer l'accessibilité de la bibliothèque, sensibiliser au handicap et au droit à la différence et faire évoluer les regards,

CONSIDÉRANT que le coût global du projet 2025 – volet n° 1 - les troubles DYS, s'élève à : 1 666,66€ HT soit : 2 000€ TTC et que le montant des dépenses est inscrit dans son intégralité au budget,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De solliciter le Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 50 % du budget total HT du projet 2025 – volet n°1 – les troubles DYS, soit la somme de : 833,33€ HT.

ARTICLE 2 : De s'engager à prendre en charge la part non accordée par le Conseil Départemental du Val d'Oise.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4 : Le présent acte peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, et de sa transmission au Préfet, en adressant un recours administratif préalable à son auteur et/ou un recours hiérarchique au Préfet du Val d'Oise à Cergy. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet.

Il peut également être contesté simultanément au recours administratif ou dans un délai de 2 mois à compter la décision implicite de rejet par une requête au Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

La requête en annulation introduite devant le Tribunal peut être assortie d'une demande de suspension de l'exécution du présent acte.

Fait à PARMAIN, le 17 janvier 2025

Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN,

Vice-président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



Cadre réservé au service
 instructeur
 N° tiers :
 N° dossier :
 Territoire :

APPEL À PROJET 2025

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le 21/01/2025

ID : 095-219504800-20250117-DM202508-AR



Val d'Oise
le département

Direction de la Culture
 Bibliothèque départementale

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AIDE AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la circulaire d'application du
 Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 14 janvier 2022

Bibliothèques publiques des communes de plus de 5 000 habitants
 Bibliothèques publiques des EPCI de plus de 25 000 habitants
 Organismes accueillant des publics spécifiques

Dossier à envoyer **avant le 31 janvier 2025**

par mail bdvo@valdoise.fr
 par courrier Bibliothèque départementale du Val d'Oise
 APLP 2025
 28 avenue du Général Schmitz
 95300 PONTOISE

Identification de l'organisme demandeur

Commune Communauté de communes ou d'agglomération Association

Désignation : Mairie de Parmain – Bibliothèque Lachesnaye

Adresse : 12 rue Guichard

Code postal : 95620

Ville : PARMAIN

Tél : 01.34.08.95.92

Courriel : csoubigou@ville-parmain.fr

Nom et prénom du contact : Christine Soubigou

**Avis motivé et signé du. de la représentant.e de la collectivité
 Maire, Président.e de l'EPCI ***

* Mention obligatoire

Nom et prénom du signataire : *Loïc TAILLANTER*

Date *16/01/2025*



Cachet et signature

Loïc TAILLANTER

Maire de PARMAIN

L'instruction du dossier sera effective après saisie du rapport statistique 2024.
 Les dossiers envoyés hors délais ne seront pas soumis au vote du Conseil départemental.
 Votre référent territoire est votre interlocuteur pour vous renseigner.

FICHE PROJET 2025

*En cas de dépôt de plusieurs projets, merci de dupliquer les pages 2 et 3 du formulaire, à raison d'une fiche par projet. Vous pouvez joindre des informations complémentaires au dossier si nécessaire.
Consultez la circulaire d'application du plan de développement de la lecture publique du 14 janvier 2022 afin de compléter au mieux ce formulaire et de joindre les pièces demandées.*

Sélectionnez votre thématique :

①

②

③

④

⑤

⑥

⑦

Nom et
descriptif du
projet

Projet « TOUS DIFFERENTS »
Volet 1 - Année 2025 : Les troubles DYS

La Bibliothèque Lachesnaye souhaite pouvoir accueillir mieux et plus largement les usagers et les habitants de Parmain, quel que soient leurs besoins, leurs envies et leurs difficultés. Depuis plusieurs mois maintenant, l'équipe s'investit pour renforcer les liens avec le public, rendre la bibliothèque plus conviviale et être davantage identifiée comme un lieu de rencontres, de découverte, d'informations et de ressources (soirée, rencontres d'auteurs, permanence d'écrivain public, soirée lecture, ateliers créatifs, chasse au trésor et escape game...).

Pour poursuivre cette dynamique et remplir pleinement sa mission d'accueil pour tous rappelée dans l'article 1 de la Loi Robert, l'équipe de la bibliothèque souhaite développer son offre et ses actions à destination des personnes en situation de handicap (collections, services, ateliers et rencontres...).

La bibliothèque s'engage dans un projet sur 3 ans intitulé « Tous différents » pour développer l'accessibilité de la bibliothèque, sensibiliser au handicap et au droit à la différence, et faire évoluer les regards.

Le projet qui se déclinera donc à travers 3 thématiques différentes et sur 3 années :

- 2025 : Les troubles DYS
- 2026 : Les troubles visuels et auditifs
- 2027 : Les troubles du spectre autistique

2025 – Tous différents – Les troubles DYS

L'expression « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » regroupe les troubles en DYS : dyslexie, dyspraxie, dysphasie, ainsi que certaines manifestations induites par ces troubles comme la dyscalculie, la dysgraphie ou la dysorthographe. Afin de pouvoir sensibiliser un maximum de personnes aux troubles DYS, ce projet sera déployé à destination des usagers de la Médiathèque, et mené également auprès des structures et établissements partenaires sur la Ville de Parmain (écoles et centres de loisirs).

1. Tout public
 - Acquisition et réaménagement des collections jeunesse avec la création d'un pôle « lectures facilitées »
 - Une conférence avec une association locale (en cours de recherche, parmi les intervenants envisagés nous avons retenu l'association Partage DYS VO 95)
 - Des animations jeunesse autour de jeux DYS à différentes périodes
 - 2 ateliers parents/enfants encadrés par une psychologue et/ou une orthophoniste
2. Ecoles et Centre de loisirs
 - Sensibilisation aux troubles DYS (présentations d'albums sur le thème)
 - Séances de jeux DYS
 - Travail de sensibilisation aboutissant à la création d'une exposition ou de posters sur les troubles DYS.

<p>Besoins identifiés</p>	<p>Permettre de mieux identifier la bibliothèque et ses offres de lecture ou présentant des difficultés de lecture et d'écriture</p> <p>Répondre et soutenir l'accompagnement mis en œuvre de l'école</p> <p>Développer et faciliter l'accès à des collections adaptées et des ressources spécifiques</p> <p>Offrir un espace et/ou des temps permettant de parler, se rencontrer et communiquer autour des différences et du handicap</p>	<p>Envoyé en préfecture le 21/01/2025</p> <p>Reçu en préfecture le 21/01/2025</p> <p>Publié le 21/01/2025</p> <p>ID : 095-219504800-20250117-DM202508-AR</p> <p>Préfectures de Berger Levrault</p>
<p>Contexte</p>	<p>En bibliothèque, nous rencontrons de plus en plus d'enfants touchés par des difficultés de lecture. Les problèmes sont variés (troubles DYS, troubles de la vision) et peuvent s'exprimer de façons différentes.</p> <p>Nous sommes de plus en plus sollicités à la Bibliothèque Lachesnaye par des enfants, parents et enseignants sur ces questions. Au gré des accueils de classes et rencontres avec les enseignants, il nous a été demandé des livres adaptés à certains troubles chez l'enfant tels que la dyslexie ou les troubles du spectre autistique.</p> <p>Compte tenu de leur situation, les enfants souffrant de difficultés de lecture ont tendance à limiter les activités de lecture, fréquentent moins les bibliothèques ou ne trouvent pas la ressource adaptée à leurs besoins.</p> <p>L'égal accès au savoir, à l'information et aux pratiques culturelles est au centre des enjeux en bibliothèque. La bibliothèque a donc un rôle à jouer pour favoriser l'inclusion de ces lecteurs.</p> <p>Dans une démarche globale d'amélioration de l'accessibilité de l'offre de la bibliothèque, nous souhaitons répondre aux besoins formulés par les usagers de la Bibliothèque de Lachesnaye sur ces questions et communiquer sur le développement d'offres spécifiques pour conquérir des publics susceptibles d'être intéressés.</p>	
<p>Public(s) visé(s)</p>	<p>Enfants, Adolescents présentant des difficultés d'accès à la lecture et de l'écriture</p> <p>Élèves scolarisés dans les écoles de Parmain et enfants fréquentant le Centre de loisirs</p> <p>Équipes éducatives des écoles et équipes d'animation</p> <p>Parents (conférences et ateliers parent-enfants)</p>	
<p>Objectifs (3 max)</p>	<p>Favoriser l'accès à la lecture et aux collections chez les enfants présentant des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.</p> <p>Sensibiliser au handicap, favoriser le dialogue et la rencontre entre les publics et les familles</p> <p>Mieux identifier la bibliothèque comme un lieu d'accueil, d'échanges et de ressources et renforcer la dynamique de travail en partenariat entre les différents équipements et espaces d'accueil sur Parmain (centres de loisirs, écoles, CCAS...) au profit d'un meilleur accueil de la population.</p>	
<p>Plan d'action</p>	<p>1. 2025 : Les troubles DYS</p> <p>Chantiers préalables au développement du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'un fonds spécifique (Fonds DYS : lectures facilitées) et emprunt de fonds adaptés auprès de la BDVO pour compléter l'offre locale • Réaménagement des collections en jeunesse • Communication sur le nouveau fonds • Acquisition de jeux et utilisation des jeux proposés par la BDVO (jeu de société Mots magiques, L'as de la lecture 1 et confusion, Jeu de société Schubitrix) • Acquisition d'outils règles de lecture, stylo de lecture numérique 	

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le 21/01/2025



ID : 095-219504800-20250117-DM202508-AR

Actions en direction des publics

- Conférence / Conseils et outils pour les parents d'enfant DYS (association partage DYS VO 95 et/ou psychologue et/ou orthophoniste)
- 2 Ateliers parents-enfants déclinés sur l'année
- Animation jeux DYS en bibliothèque (public)
- Création d'une exposition ou posters avec les écoles et le centre de Loisirs
- Séances de jeux DYS avec les classes participantes, avec le Centre de Loisirs

Modalités d'évaluation

Evaluation quantitative

- Nombre d'entrées aux conférences
- Nombre de participants aux ateliers proposées
- Nouvelles inscriptions enregistrées à l'issue de ces évènements
- Nombre de prêts et évolution du taux de rotation des fonds spécifiques

Evaluation qualitative

- Questionnaires distribués à l'issu des ateliers
- Retours oraux des participants, des utilisateurs des collections spécifiques
- Bilans de l'équipe et des intervenants

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET 2025

Nom du projet	Tous différents : les troubles DYS	
Nom de la collectivité	Mairie de Parmain	
Coût total du projet		2000 €

Détail des dépenses envisagées

• Conférences et ateliers	1100 €
• Jeux	170 €
• Acquisition livres DYS	700 €
• Outils (règles de lecture)	30 €
•	€
•	€
•	€
•	€

Détail des financements sollicités

Montant demandé au Conseil départemental	1000 €
Soit pourcentage du coût total du projet	50 %

Autres financements

• Mairie de parmain	1000 €
•	€
•	€